

Assurer la **Formation aux Métiers de l'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière** en formation initiale et continue.

Domaine : **ECOLES DE CONDUITE**

Sous domaine : **Enseignant.** Catégorie professionnelle : **MAITRISE**

Contenu de la qualification

A - Activités pédagogiques

- Recrutement, évaluation et positionnement des candidats,
- Ingénierie pédagogique des formations initiale et continue destinées aux professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en conformité avec le référentiel en vigueur:
 - analyse du public cible,
 - scénarisation pédagogique,
 - production du contenu, élaboration des supports pédagogiques,
 - animation de la formation,
 - évaluation des acquis et de la production des apprenants,
 - évaluation qualitative et régulation des actions dispensées,
- Appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou à la sensibilisation à la sécurité routière,
- Animation et co-animation de stages de sensibilisation à la sécurité routière,
- Conception et animation d'action de formation visant l'obtention du CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (RUESRC).

B - Activités de gestion et d'organisation

- Participation à la gestion de la relation client et prescripteurs,
- Coordination de l'activité des intervenants dans les actions de formation initiale et continue,
- Gestion de l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité,
- Création ou actualisation, classement de la documentation pédagogique et veille réglementaire et pédagogique,
- Participation à la réponse à appels d'offres publics ou privés,
- Respect des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et participation à leur mise en œuvre,
- Participation à la construction et au suivi d'un réseau de professionnel autour de la sécurité routière

Classement

- échelon correspondant au contenu principal de la qualification : **23**
- échelons majorés obligatoires : **24, 25**
- échelons majorés accessibles : **24, 25**
 - En fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
 - En fonction de l'application de critères valorisants (art. 3B.02 de la convention collective).

Extensions possibles dans la qualification

- Ingénierie pédagogique de la formation correspondant aux véhicules de la catégorie B96 et BE,
- Ingénierie pédagogique de la formation des CCS "deux roues" et "groupe lourd",
- Coordination d'action de formation visant l'obtention du CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite (RUESRC).

Evolutions possibles

- Directeur pédagogique
- Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et/ou de la conduite

Mode d'accès

Titre de l'ANFA Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières